



**OFFICE DES PÊCHEURS DE HOMARDS
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



RAPPORT ANNUEL
2024

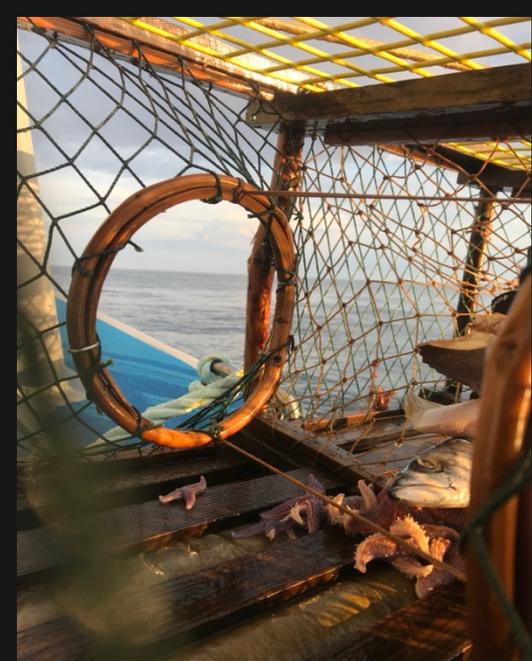


TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION

Mot du président	3
Conseil d'administration	4
Permanence	4
Notre mission Notre vision Nos valeurs	5



Activités générales

Convention de mise en marché	6
Certification MSC	6
Étude du coût de pêche	6
Autres	7
Planification stratégique	8
Représentation Communications	10
Perspectives 2024	11

La flottille

Portrait de la flottille	12
--------------------------------	----



2023 en chiffres

La saison en chiffres	13
Les débarquements par port	14
La performance	15

MOT DU PRÉSIDENT



Crédit photo : Nigel Quinn

Chers membres,

Les mots nous manquent parfois pour exprimer notre surprise, mais aussi notre gratitude quant à l'ampleur des débarquements ces dernières années. Notre pêcherie va bien, même au-delà de toutes espérances.

Les chiffres de la saison 2023 indiquent des débarquements d'un peu plus de 15.1 millions de livres de homard. Pour ce qui est du prix moyen pondéré aux pêcheurs, il s'est établi à 7.67 \$ la livre. Ainsi, nous remarquons donc une nouvelle augmentation de 2,6 % pour les débarquements et une légère baisse de 4,4 % pour le prix.

Comme vous le savez, l'Office est bien plus qu'une base de données. C'est notre outil pour nous assurer d'obtenir un juste prix pour le fruit de notre labeur; un juste prix pour le homard. Avec cette mission en cœur, nous avons dû, de nouveau, défendre notre convention de mise en marché qui nous a mené en arbitrage la semaine dernière et qui se terminera le 19 avril prochain.

Les coûts d'expertises et les frais d'avocats auront encore été importants pour l'année 2023, mais nous saluons l'excellent travail de Me Myriam Robichaud, avocat pour l'Office depuis 2020 et de Gilbert Lavoie de la firme Forest, Lavoie, conseil.

Dans la continuité de défendre les intérêts des homardiers, au cours de la dernière année et à plusieurs reprises, nous avons eu à argumenter auprès du MAPAQ les avantages d'octroyer

un permis d'acquéreur à la Coopérative des pêcheurs d'homard des Îles. Notre appui à leurs démarches n'a toutefois pas porté fruit.

Nous avons eu néanmoins, comme consolation, une nouvelle occasion de faire connaître notre position quant aux règles d'octroi de permis d'acquéreur lors de la récente consultation cautionnée par le MAPAQ.

Notre Office a été très actif dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. Parmi les grands chantiers, on peut citer l'étude de coût de pêche, notre 3^e réévaluation du MSC et notre Règlement intérieur. D'autres dossiers d'envergure ont occupé nos agendas comme le dossier de la vente de LA Renaissance des Îles, dont la saga n'est toujours pas terminée. Cependant le rôle de l'Office est maintenant complété.

Comme vous le constatez à la lecture des pages suivantes, les dossiers sont nombreux à l'Office, d'autant plus avec la mise en œuvre de notre Planification stratégique. Grand Merci à notre directrice générale, Mme Nadine Cyr, de mener notre barque avec rigueur et enthousiasme, ainsi qu'à notre agente de projets et communications, Mme Merrielle Ouellet.

Comme mentionné plus haut, nous avons à cœur la mission que nous portons aux seins de l'Office. Nous avons une belle équipe autant au conseil d'administration qu'à la permanence; et j'en profite pour vous inviter à vous impliquer avec nous.

Pour conclure, je vous souhaite à tous une saison fructueuse et prospère. Que nos équipages et nos navires reviennent toujours à bon port en toute sécurité.

Bonne saison à tous!

Rolland Turbide,
Président



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rolland Turbide
Président

Kevin Aucoin
Administrateur

Alexandre Bourgeois
Vice-président

Alexandre Cyr
Administrateur

Richard Gaudet
Secrétaire

Gabriel Cyr
Administrateur

Marc-Yvon Vigneau
Administrateur

Le comité exécutif

Rolland Turbide, président
Alexandre Bourgeois, vice-président
Richard Gaudet, secrétaire

Le comité de négociation

Rolland Turbide, président
Alexandre Bourgeois, vice-président
Richard Gaudet, secrétaire
Alexandre Cyr, administrateur
Gabriel Cyr, administrateur

Le comité de prix

Mario Hébert, président
Jean-Paul Gagné, AQIP
Nadine Cyr, OPHIM
Rolland Turbide, OPHIM

Nos rencontres

6 Conseil d'administration

4 Comité exécutif

1 AGA

4 Comité de négociation

10 Comité de prix

Notre permanence

Nadine Cyr
Directrice générale

direction@ophim.ca

Merrielle Ouellet
Agente de projets et
communications

communications@ophim.ca

735, ch. Principal, bur. 208
Cap-aux-Meules, QC G4T 1G8
Tél. : (418) 986-2822

NOTRE MISSION

Composé des 325 pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine, l'OPHIM est un office de pêcheurs constitué en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

Fondé en 1991 lors de l'entrée en vigueur du Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine, sa mission est l'application du Plan conjoint et des règlements qui s'y rattachent.

Son objectif premier est d'assurer une mise en marché efficace et ordonnée de la pêche du homard dans le but de favoriser la pérennité de ses membres et la défense de leurs intérêts commerciaux. Pour ce faire, l'Office :

- Négocie avec l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) les conventions de mise en marché qui balisent les conditions de débarquement et de prix des homards de la zone 22 de Pêches et Océans Canada;
- Participe activement à différents comités en lien avec la gestion de la ressource;
- Soutient les efforts de promotion et de recherche;
- Collabore avec les associations de pêcheurs et les acheteurs des Îles pour le développement durable de la ressource et des marchés.

Solidement ancrée par l'adhésion des pêcheurs, l'OPHIM soutient leur développement en travaillant en collaboration avec les acheteurs, les associations de pêcheurs et les divers paliers de gouvernement afin d'assurer une pêche durable, un développement des marchés optimal et l'atteinte du meilleur prix possible sur les marchés pour les homards des Îles de la Madeleine.

NOTRE VISION

NOS VALEURS

Morales → Intégrité et transparence

De compétence → Savoir-faire et excellence

Relationnelles → Respect et collaboration

Entrepreneuriales → Fierté et combativité

Sociétales → Pérennité et responsabilité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le présent rapport se veut un regard sur les activités réalisées par l'OPHIM au cours de l'année 2023 de par son mandat de mission et des enjeux de la pêche au homard et ses pêcheurs. Nous vous souhaitons bonne lecture et nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vous êtes toujours les bienvenues à nos bureaux.

CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ

Lors de l'AGA du 27 avril 2023, nous vous avons informé des dénonciations de certaines dispositions de la Convention de la mise en marché conclue en 2021, autant de la part de l'AQIP que de l'OPHIM. En mai 2023, les éléments sur lesquels subsistaient un désaccord entre les parties ont fait l'objet d'une demande d'arbitrage à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Essentiellement 3 demandes sont soumises à la Régie pour analyse et décision, soit :

- ❖ Demandes de l'OPHIM sur l'amélioration des modalités et garanties de paiement;
- ❖ Demandes de l'AQIP sur la déduction du coût de transport du prix de vente des acheteurs et sur la modification des pourcentages de répartition de ce prix;
- ❖ Demande de l'AQIP sur le retrait des dispositions relatives au Seafood Price Current

La séance publique qui s'est tenue les 22, 25, 26 et 28 mars 2024 a permis aux parties de présenter leur preuve sur ces différents éléments. La journée du 19 avril 2024 sera quant à elle consacrée aux plaidoiries des parties. À l'issue de cette journée, la Régie prendra le dossier en délibéré.

Vous pourrez, comme pour les journées précédentes, assister à la séance publique sur YouTube, avec les mêmes coordonnées que celles déjà transmises par courriel.

Nous vous tiendrons évidemment informés de la décision de la Régie.

SUIVI CERTIFICATION MSC

Le 4^e Audit de surveillance pour la Certification MSC a eu lieu en juin dernier. Nous avons eu la visite de Mme Géraldine Criquet, la personne chargée par Global Trust Certification pour l'évaluation, et avons profité de l'occasion de visiter quelques-uns des acquéreurs/ transformateurs sur le territoire madelinot.



Cet audit marquait une étape pour l'Office puisqu'il s'agissait de la dernière en partenariat avec l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles de la Madeleine (APPIM). Nous en profitons d'ailleurs pour les remercier de leur collaboration. L'OPHIM est maintenant entièrement détenteur de la Certification MSC et prêt pour la réévaluation en cours d'année.

SUIVI DE L'ÉTUDE DU COÛT DE PÊCHE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

L'an dernier nous vous avons présenté un rapport préliminaire sur le coût de pêche pour le homardier madelinot, un travail de collaboration avec la firme comptable Cyr, Landry, Lapierre Inc et MM. Jean-François Drouin et Marc-Antoine Larrivée, du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Le mandat du CECPA visait à bonifier l'étude par l'évaluation d'une rémunération adéquate pour le travail réalisé par les pêcheurs.

Ce grand chantier s'est conclu en fin d'année 2023, donc c'est avec plaisir que nous vous le présentons à notre AGA avec M. Marc-Antoine Larivée.

SUIVI DE LA RENAISSANCE DES ÎLES INC.

Ce dossier fait encore couler bien de l'encre. Si vous suivez nos courriels ou même les médias, vous savez que les représentants de l'OPHIM à titre d'inspecteurs ont démissionnés à l'automne 2023. Néanmoins en plus des actions menées en 2022, nous avons supporté les pêcheurs concernés jusqu'à la limite de nos capacités. Ce dossier est clos pour nous, bien qu'il soit maintenant devant les tribunaux et suis son cours.

- ❖ 17 janvier 2023 – Dépôt de la proposition par LRDI;
- ❖ 23 janvier 2023 – Invitation aux 66 pêcheurs de LRDI à une rencontre d'information;
- ❖ 9 février 2023 – Assemblée des créanciers où LRDI a été déclarée officiellement en faillite.

APPUI À UNE DEMANDE DE PERMIS D'ACQUÉREUR

Dans la foulée de la fermeture de LA Renaissance des Îles, nous avons reçu une demande d'appui de la part de la Coopérative des pêcheurs de homard des Îles-de-la-Madeleine dans leur effort d'obtenir un permis d'acqureur. Nous avons appuyé leurs démarches depuis le début. Voici le détail des actions prises en ce sens.

- ❖ Lettre d'appui
- ❖ Rédaction d'un mémoire en appui à la demande
- ❖ Présentation du mémoire à la consultation du MAPAQ – secteur pêches
- ❖ Rencontre avec le conseil d'administration de la Coopérative
- ❖ Plusieurs rencontres avec la direction du bureau local du MAPAQ
- ❖ Rencontre avec le ministre du ministère de l'agriculture, des pêches et de l'Aquaculture du Québec

CONCLUSION

L'année 2023 a été pour nous une année de grands chantiers. Outre tous les dossiers du quotidien, nous avons bonifié la permanence, revue notre fonctionnement interne avec une Politique salariale, la refonte du Règlement intérieur et un Code d'éthique pour les administrateurs, mené une étude exhaustive sur les coûts réels de la pêche et bien d'autres dossiers. Ceux-ci ne manquent pas à notre Office et l'enthousiasme y a toujours ! Autant à la permanence que chez les administrateurs.

BOURSE DE LA RELEVÉ !



crédit photo : Ginette Poirier

Depuis 2019, l'OPHIM accorde une bourse de 1 000 \$ à un finissant inscrit au DEP pêche du Centre de formation professionnelle des Îles.

**LE RÉCIPIENDAIRE 2023 EST
M. SAMUEL VIGNEAU.**

On le voit ici en compagnie de notre président M. Roland Turbide.

LA MISE EN OEUVRE DE NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Présentée avec fierté à l'AGA 2023, notre Planification stratégique continue son œuvre. En voici certaines réalisations :



cible 1 – Un office structuré, transparent et crédible

Enjeu 1 – défi 2 – Revoir les règles de régie interne notamment pour convenir des nouvelles balises d'éligibilité aux postes d'administrateurs et assurer une représentativité équitable de tous les pêcheurs

Beau défi en soi que celui de revoir en profondeur chaque élément de nos règlements internes. Sa mise à jour sera dorénavant un reflet de nos façons de faire et notre volonté d'être structuré, transparent et crédible. Cette étape nous amène à porter aussi des corrections au Plan conjoint qui est directement lié à notre Règlement intérieur. Un bel exercice mené en collaboration avec Me Myriam Robichaud.

Enjeu 3 – défi 6 – Embauche d'une Agente de projets et communications

Notre restructuration afin de bonifier notre efficacité en était rendue à l'étape d'embaucher une personne dont les tâches seraient dédiées aux communications ainsi qu'à différents projets que nous avons en cours ou à développer. Un an c'est écoulé depuis l'arrivée de Merrielle Ouellet à l'Office. Vous aurez certainement noté les envois courriels ainsi que ces différentes publications sur nos réseaux sociaux. Elle publiera bientôt la 1^{ère} édition de notre bulletin d'information *L'Écho marin*.

Enjeu 3 – défi 7 – Déployer un plan de formation continue et d'accompagnement stratégique de l'Office

Nous avons adopté et mise en œuvre un plan de formation qui sera bonifié selon les besoins qui surgiront dans nos parcours.



cible 2 – Un office dans l'Action et qui rayonne

Enjeu 4 – défi 8 – Élaborer une stratégie de communication efficace

Des actions ont été menées tout au long de l'année pour organiser et développer nos communications. La stratégie sera davantage déployée dans les prochains mois. Par ailleurs, L'OPHIM souhaite faire sa part pour réduire l'utilisation du papier, à 325 pêcheurs, vous pouvez imaginer la pile que cela représente dans une année. C'est pourquoi nous avons opté pour la transmission courriel. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir les coordonnées de chacun de vous, mais nous poursuivrons nos efforts. Ceci dit, prenez l'avant et envoyez-nous un courriel à communications@ophim.ca et précisez-nous votre nom et numéro de téléphone.

Enjeu 4 – défi 9 – Cibler la relève pêcheurs et travailleurs avec des activités spécifiques

Le secteur des pêches ne fait pas abstraction au reste des secteurs économiques. La relève est nécessaire et heureusement affiche présente en grand nombre ces dernières années. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec eux en allant à leur rencontre en classe aux Centre de formation des adultes. L'OPHIM souhaite s'affirmer comme instance d'information et d'accompagnement lorsque requis. Nous avons donc l'intention de mener des actions afin d'être plus visible et accessible auprès de nos prochains et futurs homardiers.

Enjeu 5 – défi 10 – Revendiquer auprès de Pêches et Océans Canada (MPO) un droit de parole et un rôle actif au sein du Comité consultatif sur le homard de la zone 22

Au cours de la dernière année, nous avons multiplié nos demandes auprès du MPO pour un siège au comité consultatif du homard. Malgré des lettres d'appui de la part des associations de pêcheurs qui y siègent déjà, les instances décisionnelles du MPO nous refuse ce titre. Cependant, à notre satisfaction, ils nous ont permis une participation en tant qu'invité au comité du 5 mars 2024.

Enjeu 5 – défi 12 – Réaliser une rencontre annuel individuelle de l'Office avec les représentants du MPAQ et du MPO

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec la ministre des Pêches et Océans, Mme Diane Lebouthillier, à deux reprises en cours d'année. De même, nous avons discuté avec la direction locale du MPO à plusieurs reprises. Au niveau du Québec, nous avons discuté avec le cabinet du ministre du MPAQ M. André Lamontagne, et aussi eu l'occasion d'échanger avec le sous-ministre adjoint ainsi que la direction locale.



cible 3 – un office qui assurer une mise en marché performante

Enjeu 6 – défi 13 + 14– Assurer le respect et l'amélioration de CCM

En plus des éléments mentionnés plus haut, en lien avec l'arbitrage de la Convention, l'Office s'est assuré entre autres de la vérification, en début de saison 2023, de l'utilisation d'élastiques avec la bonne identification ÎM par les acheteurs. De plus, pour la prochaine saison, l'Office procédera, comme il est convenu à la Convention, à la vérification des balances de pesage des différents acheteurs sur le territoire.

Enjeu 7 – défi 15 – s'informer et documenter la dynamique des marchés et des acheteurs pour mieux comprendre l'environnement d'affaires

Nous avons travaillé forts pour recueillir les informations nécessaires à la production de notre feuillet Info-marché. Vous trouverez la 1^{ère} édition en annexe.

Enjeu 7 – défi 17 – Renouveler la certification MSC

Comme déjà expliqué un peu plus haut, nous avons débuté les travaux de notre réévaluation qui se concrétisera très bientôt. Nous serons dorénavant détenteur unique de notre certification. Suite à la dernière visite aux Îles de la représentante Mme Criquet, et des exercices de la dernière année, nous pouvons confirmer que notre pêcherie se porte très bien et donc, notre certification va de même. Nous tenons à saluer le travail de Mme Géraldine Criquet qui s'est occupé de ce dossier depuis le tout début de la certification et qui nous a annoncé son départ le mois dernier



REPRÉSENTATION

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

- 4^e rencontre annuelle des partenaires (Webinaire)

Lien avec les autres secteurs de pêche

- Rencontre avec le RPPCI – dossier développement
- Rencontre avec la Inshore – CCH
- Conseil canadien du homard
- Office des pêcheurs de crabe des neiges – zone 16
- FFAW – Terre-Neuve
- Union des pêcheurs des maritimes

UPA & Bureau BHLF, Avocats

- Webinaire sur la jurisprudence

MSC

- Visite dans l'archipel
- Échanges en lien avec le 4^e Audit de surveillance et la réévaluation

MAPAQ

- Appui à la demande de permis d'acqureur
- Rencontre avec le cabinet du Ministre Lamontagne
- Plusieurs rencontres avec la direction locale

MPO

- Interventions pour siéger au Comité consultatif du homard – zone 22
- Rencontre avec la ministre Leboutillier

COMMUNICATIONS

L'embauche d'une agente de communications a permis à l'OPHIM de multiplier ses canaux d'information cette dernière année. Nous avons créé une page Facebook ainsi qu'un groupe privé pour les homardiers madelinots. Nous travaillons fort pour rejoindre tous les homardiers. En fin d'année, nous avons lancé un concours pour nommer le nouveau bulletin d'information dont la première édition sortira prochainement. Il s'agit de *L'Écho Marin*. Le gagnant du concours est M. Yves Bénard.



FACEBOOK – page public

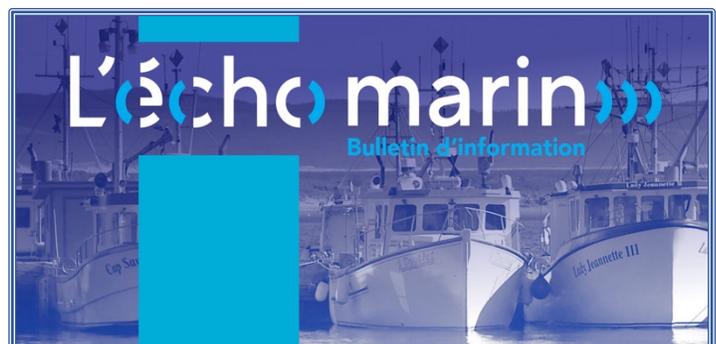
55 personnes suivent la page de l'Office des pêcheurs de homards des îles



FACEBOOK – groupe privé

58 personnes sont membres de notre groupe privé OPHIM

Voici le visuel de notre bulletin d'information *L'Écho marin*



PERSPECTIVES 2024

La vision de L'OPHIM est au long terme et nous sommes déjà en action sur certains enjeux ou défis. Nos orientations pour la prochaine année sont donc en partie sur la continuité de certains dossiers, mais également le début de certains autres. Voici un rapide aperçu pour 2024 :

volet administratif

- La conclusion de la refonte du Règlement intérieur
- La conclusion du code d'éthique pour les administrateurs
- La politique de rémunération des administrateurs
- La réflexion sur le financement de l'OPHIM
- La mise en œuvre du plan d'action présenté à la Régie

volet Communications

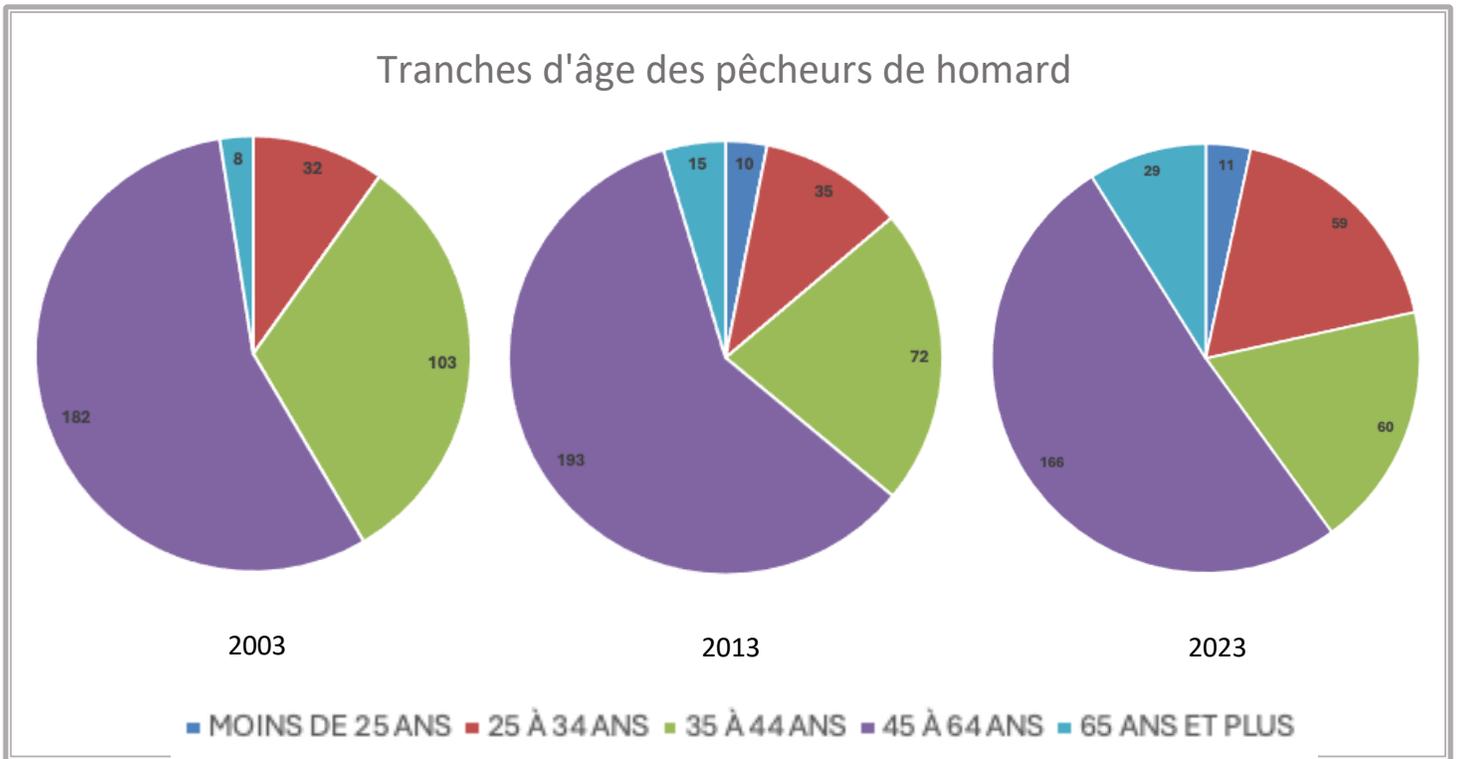
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication
- La publication de la 1^{ère} édition du bulletin *L'Info marin*
- La refonte du site Web
- La bonification de nos publications Facebook

volet représentation

- La continuité de nos actions auprès des instances gouvernementales lorsque requis.
- La continuité de nos actions auprès de la relève du DEP en pêche
- Tenir une activité annuelle pour les homardières
- Représentation à la Régie avec les autres Offices québécois de pêche

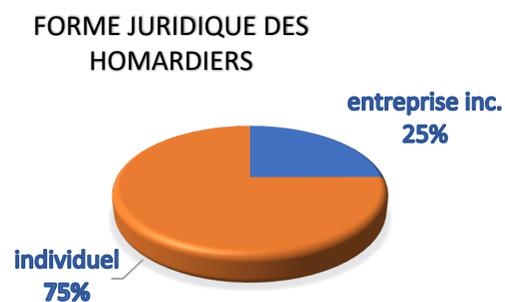


Graphique #1



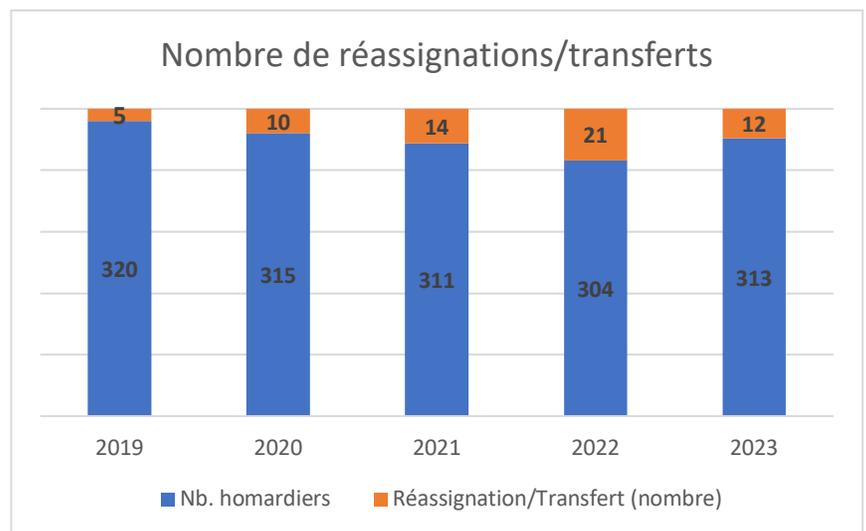
Source : à partir des données statistiques du MPO

Graphique #2



Source : à partir des données statistiques du MPO

Graphique #3



Source : à partir des données statistiques du MPO

● VOLUME de débarquement

15 140 755 lbs

+ 2,6%

14 750 511 / 2022

● VALEUR de débarquement

116 163 218 \$

- 1,8%

118 233 753 \$ / 2022

● MOYENNE par pêcheur

46 731 lbs / 358 528 \$

45 385 lbs / 363 995\$ / 2022

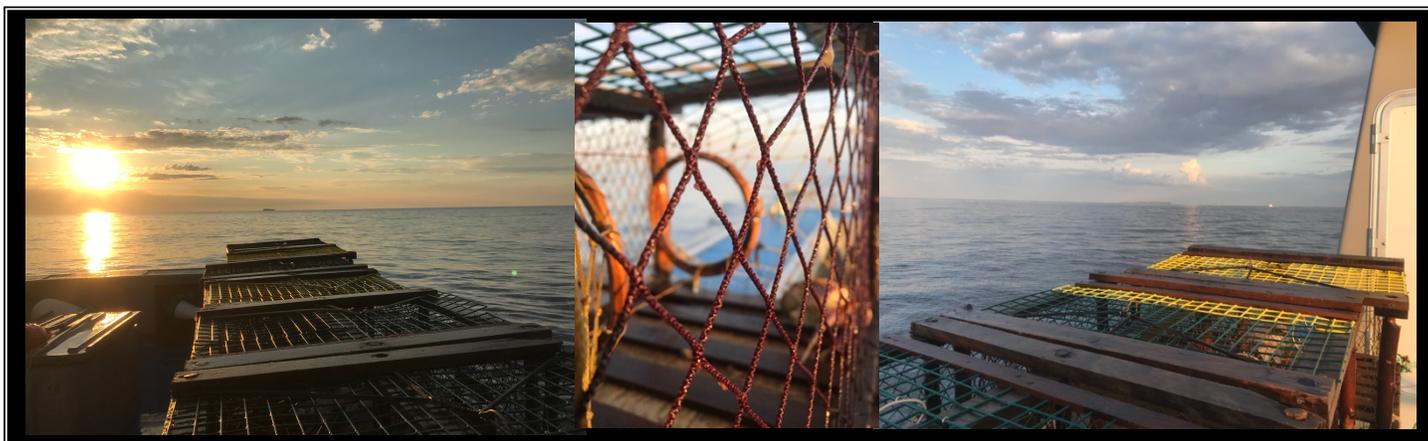
● PRIX moyen de la saison

7,67 \$ / lb

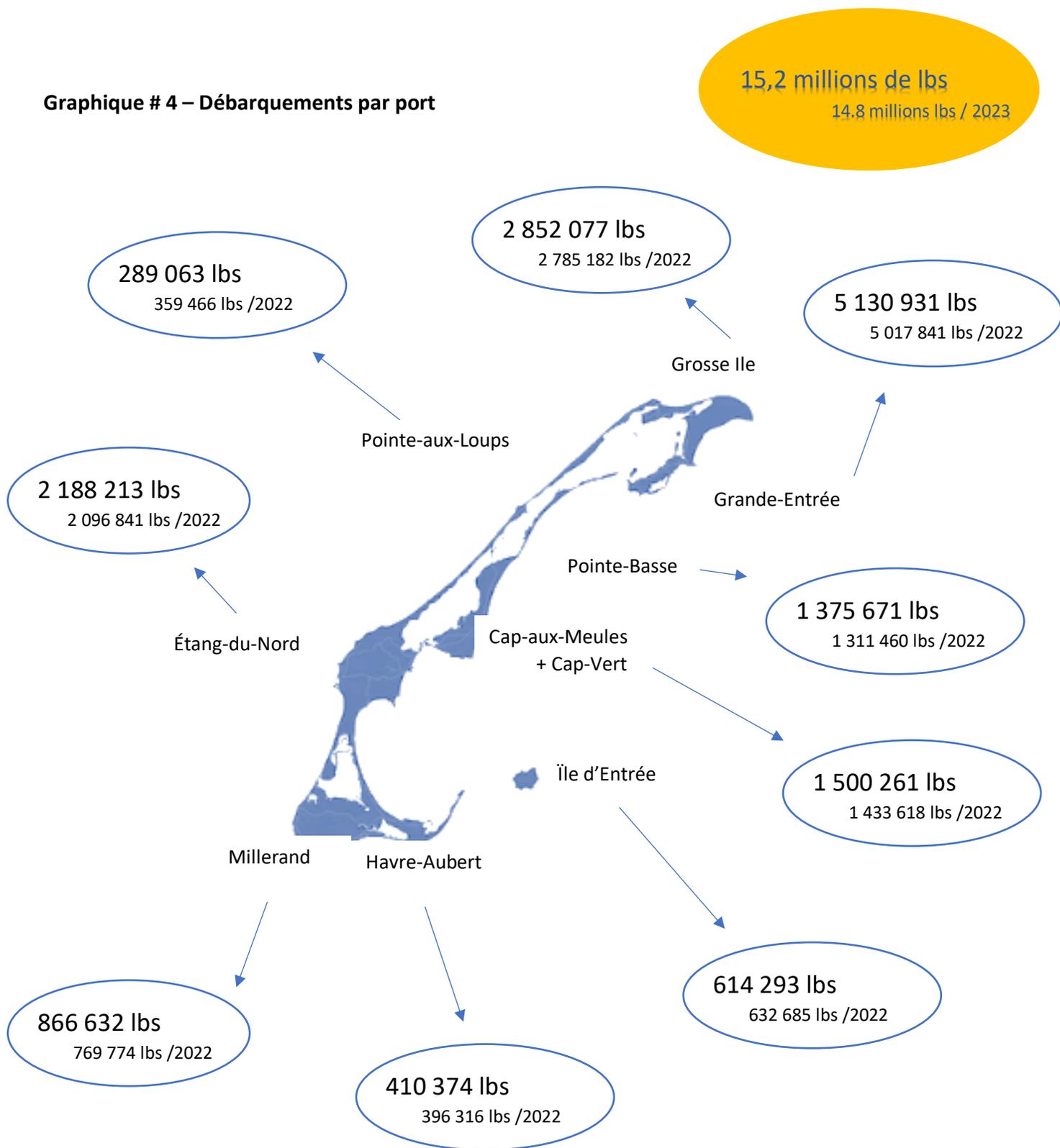
- 4,4%

8,02 \$ / 2022

Source : à partir des données statistiques du MPO



Graphique # 4 – Débarquements par port



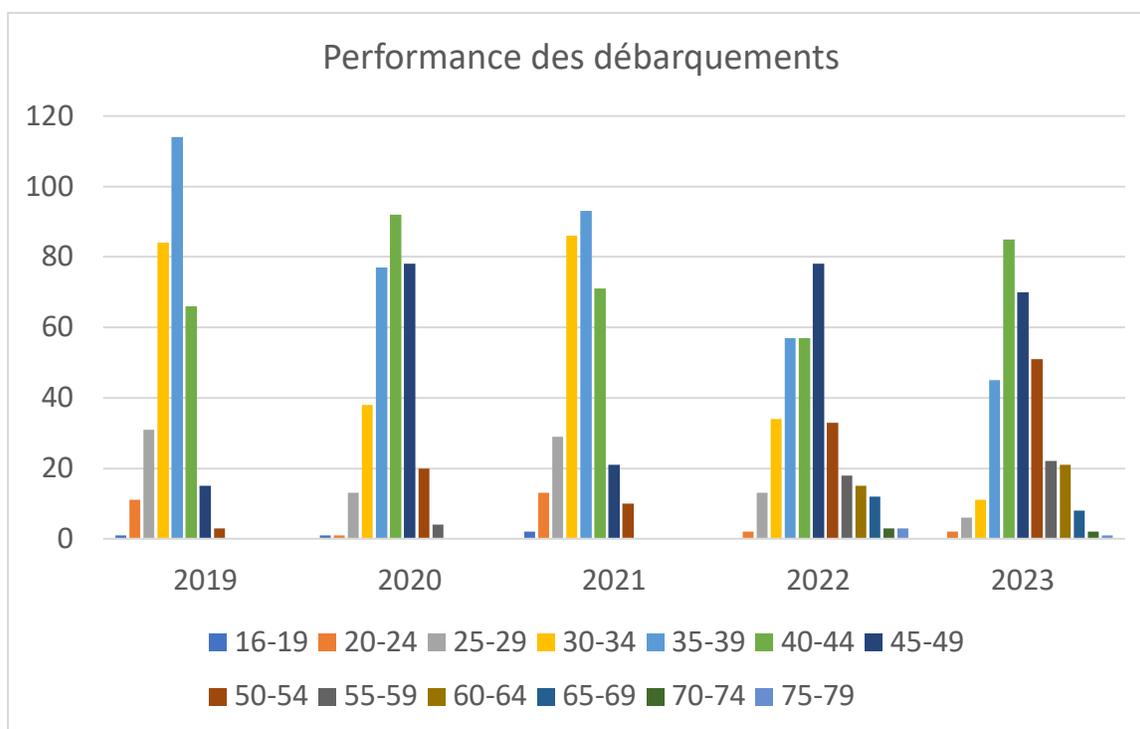
Source : à partir des données statistiques du MPO

Quantités débarquées – Classement par livres et nombre de pêcheurs

Quantités débarquées	2023	2022	2021	2020	2019
78 000 à 78 999		2			
77 000 à 77 999					
76 000 à 76 999	1				
75 000 à 75 999		1			
74 000 à 74 999		1			
73 000 à 73 999					
72 000 à 72 999	1	2			
71 000 à 71 999					
70 000 à 70 999	1				
69 000 à 69 999	2	2			
68 000 à 68 999	2	2			
67 000 à 67 999	2	1			
66 000 à 66 999	1	4			
65 000 à 65 999	1	3			
64 000 à 64 999	5	5			
63 000 à 63 999	3	5			
62 000 à 62 999	3	2			
61 000 à 61 999	5	1			
60 000 à 60 999	5	2			
59 000 à 59 999	3	3			
58 000 à 58 999	6	4			
57 000 à 57 999	6	4		1	
56 000 à 56 999	4	3		2	
55 000 à 55 999	3	4		1	
54 000 à 54 999	11	4		1	
53 000 à 53 999	7	5		1	
52 000 à 52 999	8	8	2	5	1
51 000 à 51 999	11	6	4	4	1
50 000 à 50 999	14	10	4	9	1
49 000 à 49 999	11	12	2	12	3
48 000 à 48 999	12	17	3	18	3
47 000 à 47 999	13	15	7	13	3
46 000 à 46 999	14	16	1	18	1
45 000 à 45 999	20	18	8	17	5
44 000 à 44 999	24	12	7	17	7
43 000 à 43 999	8	9	9	17	12
42 000 à 42 999	14	11	19	18	14
41 000 à 41 999	20	14	20	16	14
40 000 à 40 999	19	11	16	24	19
39 000 à 39 999	10	20	19	19	20
38 000 à 38 999	9	9	20	18	12
37 000 à 37 999	12	13	18	15	25
36 000 à 36 999	9	8	17	14	33
35 000 à 35 999	5	7	19	11	24
34 000 à 34 999	2	5	19	12	23
33 000 à 33 999	2	11	16	6	23
32 000 à 32 999	1	3	16	11	18
31 000 à 31 999	4	9	16	3	10
30 000 à 30 999	2	6	19	6	10
29 000 à 29 999	2	5	5	6	12

28 000 à 28 999	1	5	9	2	8
27 000 à 27 999	2	2	4	3	4
26 000 à 26 999	1		6	1	6
25 000 à 25 999		1	5	1	1
24 000 à 24 999		1	3	0	8
23 000 à 23 999	2		4	1	2
22 000 à 22 999			1	0	1
21 000 à 21 999			5	0	0
20 000 à 20 999		1	0	0	0
19 000 à 19 999			1	0	0
18 000 à 18 999			1	0	0
17 000 à 17 999				0	1
16 000 à 16 999				1	

Source : OPHIM



Source : OPHIM